



Strasbourg, lundi 9 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04583

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)

Arrêté préfectoral n°2021 CAB/PSI/VNF-67 du 09/08/2021

**Manifestation nautique et activités
nautiques (caravane du sport de la Moselle)****Sarre canalisée - bief n° 30 de Grosbliederstroff****Appel à la vigilance (présence de canoés) (tous les usagers -
dans les deux sens)**

- le 18/08/2021 de 10:00 à 17:00o **Sarre canalisée (sur le Bief 30)**entre les pk 71.000 (entrée de la dérivation de grosbiederstroff) et pk 71.600
(amont passerelle piétonne de grosbliederstroff)**Commentaire :**

Une attention particulière sera apportée par le permissionnaire lors du convoyage des embarcations sur la section en dérivation où la navigation sera maintenue.

Par mesure de sécurité, le port du gilet de sauvetage ou d'une aide individuelle à la flottabilité est obligatoire pour les participants.

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

UT Canal de la Sarre, 1, rue de Steinbach, BP 91131, 57216 SARREGUEMINES

Tél : 03 87 27 66 50 - Fax : 03 87 95 53 19

Date limite d'affichage :

19/08/2021

Adjoint au chef Maintenance

Lucie ZHENG